

Les PEP 56

Association laïque pour l'Enfance et la Jeunesse en Morbihan. Elle oeuvre pour le droit à l'éveil, à l'éducation, à l'enseignement, aux vacances, aux loisirs et à la vie sociale de tous les enfants quelle que soit leur situation personnelle.

Acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire, l'association gère 40 établissements et services dans le département.

www.lespep56.com   

Politiques
Éducatives
Vacances
Loisirs
Culture



TRANSVERSALITE



Petite
Enfance

Enfance
Jeunesse



TRANSVERSALITE



Social et
Médico-
Social

LES PEP 56 RECHERCHENT POUR LEUR FILIÈRE PETITE ENFANCE

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

Nous recherchons un(e) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F pour un multi-accueil d'une capacité de 25 enfants, accueillant des enfants de 0 à 6 ans.

Vous travaillerez en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire et sous l'autorité de la directrice de la structure.

Vos missions

Missions principales :

- Accueil individualisé de l'enfant et de ses parents
- Proposition d'un environnement pédagogique de qualité
- Nursing
- Relations avec les familles
- Travail d'équipe

Votre profil

- Titulaire du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire
- Capacité d'animation, d'écoute et de dialogue
- Qualités relationnelles et sens de la pédagogie
- Autonomie, dynamisme et rigueur
- Capacité d'anticipation, d'organisation, d'observation et de questionnement

- Un attrait pour acquérir quotidiennement de nouvelles connaissances et compétences dans le champ de la petite enfance,
- Sens du travail en équipe.

Le poste

Date de publication : **24/07/2024**

Prise de poste prévue : **16 septembre 2024**

Type de contrat	Temps de travail	Convention collective	Lieu de travail
CDD remplacement du 16 septembre au 31 octobre 2024 Eventuellement renouvelable	Temps complet	ECLAT	GOURIN (56)

Le processus de recrutement

Votre CV et votre lettre de motivation sont à adresser par mail à l'attention de la directrice de structure :

Madame Bérénice HAUTEFORT - ma.gourin.dir@lespep56.com